

Stratégie climatique 2025-2030

Juin 2025





L'investissement durable, partie intégrante de notre devoir fiduciaire

L'investissement durable nous permet de :

- **saisir des occasions d'investissement attractives**
- **protéger notre portefeuille, qui reste exposé aux risques climatiques et de transition**
- **livrer les rendements dont nos déposants ont besoin.**

En 2017, nous avons déployé notre première stratégie climatique, nous positionnant ainsi comme un chef de file en investissement durable.

Les cibles fixées à l'époque, et rehaussées en 2021, étaient ambitieuses et mesurables pour nous permettre d'agir rapidement et de manière structurée.

Depuis, nous avons adopté un objectif important, celui de détenir un portefeuille net-zéro d'ici 2050, et nous avons dépassé nos cibles. Cependant, la décarbonation de notre portefeuille a été plus rapide que celle de l'économie réelle.

En 2025, nous amorçons une nouvelle étape de notre stratégie climatique avec l'ambition d'accélérer la décarbonation des entreprises et de l'économie.

C'est pour nous la meilleure approche pour être performant à long terme pour nos déposants.



« Aujourd’hui, nous réaffirmons nos convictions en matière d’investissement durable, car elles sont au cœur de notre responsabilité fiduciaire. Nous démontrons encore plus d’ambition en allant au-delà du calcul des émissions carbone de notre portefeuille, pour travailler encore davantage à la transition de l’économie réelle en favorisant la mise en place de plans de décarbonation clairs et crédibles au sein des sociétés dans lesquelles nous sommes investis, dans tous les secteurs de l’économie. Nous le faisons à la fois dans un esprit de création de valeur à long terme et de saine gestion des risques pour nos déposants. »

Charles Emond, président et chef de la direction de La Caisse

« Depuis 2017, notre approche en matière de climat a porté ses fruits : notre portefeuille s’est décarboné plus rapidement qu’anticipé. Notre cible vise des investissements orientés vers l’avenir qui nous positionneront favorablement vers notre objectif d’un portefeuille net-zéro d’ici 2050. En accompagnant activement les entreprises dans l’intégration des enjeux climatiques dans leur modèle d’affaires, nous mettrons à profit l’expertise et l’engagement de nos équipes pour accélérer la transition au Québec et dans le reste du monde. »

Bertrand Millot, Chef de l’investissement durable de La Caisse



Les 2 piliers de notre nouvelle stratégie climatique

OBJECTIF

Atteindre 400 G\$ d'investissements en action climatique d'ici 2030.

1. Investir pour soutenir **les sociétés qui intègrent le climat dans leur modèle d'affaires;**
2. Investir dans **des solutions climatiques orientées vers l'avenir.**

Nous voulons nous assurer que nos sociétés en portefeuille sont positionnées de manière optimale pour **saisir les occasions** et **mitiger les risques** liés à la transition.



1. Investir pour soutenir les sociétés qui intègrent le climat dans leur modèle d'affaires

Nous mettons à profit l'expertise et l'engagement de nos équipes pour accélérer la transition au Québec et dans le reste du monde :



Nous accompagnons les sociétés afin qu'elles puissent saisir des occasions d'affaires et se fixer des objectifs de décarbonation.



Nous sélectionnons des sociétés qui ont mis en place des plans de transition détaillant leur trajectoire de réduction de leurs émissions de carbone.



Nous pourrions investir dans des entreprises ou des secteurs moins avancés sur le plan climatique afin de les aider à réduire leur empreinte carbone.



Nous nous appuyons sur les meilleures pratiques reconnues mondialement pour évaluer la qualité des plans de transition de ces sociétés.

2. Investir dans des solutions climatiques orientées vers l'avenir

Nous investissons dans des sociétés, des activités ou des technologies qui contribuent à la réduction des émissions de carbone, appartenant à l'une des quatre catégories suivantes :



Les actifs sobres en carbone, soit des investissements qui offrent des solutions de rechange pour remplacer les énergies fossiles, comme les énergies renouvelables ou les voitures électriques.



Les solutions fondées sur la nature, comme les terres forestières, les zones humides ou l'agriculture biologique visant la capture ou la réduction du carbone par la nature.

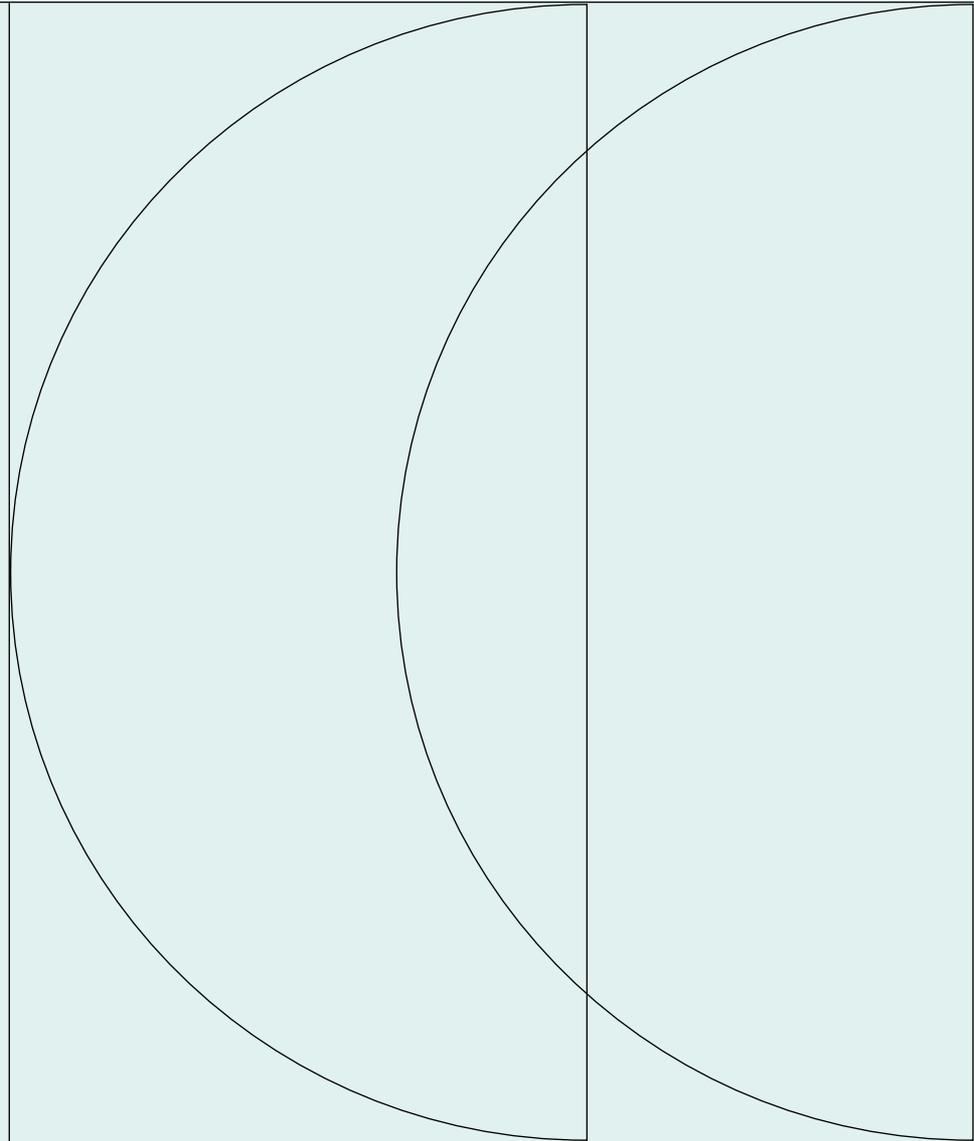


Les solutions d'adaptation ou de résilience à savoir des investissements dans des secteurs ou des sociétés qui permettent de renforcer la protection des communautés contre les changements climatiques.



Les facilitateurs de solutions climatiques, soit des produits ou des services qui jouent un rôle clé dans l'atteinte des objectifs de transition vers une économie durable, résiliente ou à faibles émissions de carbone.

C'est notre
approche pour
être performant
à long terme
pour nos
déposants.



La Caisse 